

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix-Travail-Patrie*

**OBSERVATOIRE NATIONAL SUR  
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**DIRECTION GENERALE**



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace-Work-Fatherland*

**NATIONAL OBSERVATORY  
ON CLIMATE CHANGE**

**DIRECTORATE GENERAL**

**ONACC**



[www.onacc.cm](http://www.onacc.cm);



[info@onacc.cm](mailto:info@onacc.cm);



(+237) 693 370 504 / 654 392 529

**BULLETIN N°196**

**Prévisions et alertes climatiques décadaires  
du 1<sup>er</sup> au 10 août 2024**



**1<sup>er</sup> août 2024**

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)

### Équipe de réalisation (ONACC)

Dr. BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)  
Dr. MEYONG René Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;  
NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille  
MONTHE DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;  
SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.  
OBENEBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biogéographies.  
Dr. KIMING Ignatius NGALA: Spécialiste en climatologie ;  
Dr. KEYETAT MARIE LAURE: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;  
ABUBAKAR UNUSA: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;  
FAI DALHATU TIRNYUY: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;  
ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;  
MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;  
ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;  
ANYE Victorine Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC  
MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.  
Frank Parfait NAMEKONG, Chargé de Communication et des Relations Publiques.  
ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC.

## I: Introduction

Le présent **Bulletin des prévisions et alertes climatiques décennales n°196** a été élaboré à partir des données spatiales, collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI), de l'Université de Colombie (USA), de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA, de l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques), du centre régional d'Agro-Hydro-Météorologie (AGRHYMET), des données spatiales de 1979 à 2022, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSOs) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage des dites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2022, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décennie (**du 21 au 30 juillet 2024**).

## II: Synthèse des Prévisions

### II.1. Pour les températures

#### II.1.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales variant d'autour à supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit de :

- Ngaou Mbol, Tibati, Banyo, Bétaré Gongo et Yimbéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Obala, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko et Ayos, dans la **Région du Centre** ;
- Mbitom, Lomié, Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Moloundou, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Koso, Dimako, Bertoua et Mintoum, dans la **Région de l'Est** ;
- Zoétéle et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Fundong, Ndop, Bali, Kumbo, Widikum, Santa, Nkambe, Bambalang, Benakuma, Esu, Bamenda et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Koutaba, Makam, Fouban et Foubot, dans la **Région du l'Ouest** ;
- Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Baptek et Nkondjock, dans la **Région du Littoral**.

**NB1 : Cette décennie du 1er au 10 août 2024 sera marquée par des températures maximales comprises entre 18 et 33°C sur l'ensemble du territoire national.**

#### I.1.2 Températures Minimales

Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période (1979 à 2022). Il s'agit de :

- Mora et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Touboro, dans la **Région du Nord** ;
- Ngaoundéré, Meiganga, Dota, Tignère, Mbé, et Kognoli, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Yaoundé, Mbamayo, Eséka et Monatélé dans la **Région du Centre** ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- Batie, Bafang, Dschang et Bana, dans la **Région de l'Ouest**.

**NB2 :** Cette décade du 1<sup>er</sup> au 10 août 2024 sera marquée par une persistance des situations de nuits froides dans certaines localités de la Région de l'Extrême-Nord, (Mora, Mokolo, Koza, Gobo, etc.), ainsi que dans l'ensemble de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Nkongsamba, Nguti, Etuku, Fontem, etc.), de la zone forestière à pluviométrie bimodale (Mbalmayo, Eseka, Ngoyla, Ambam, etc.), dans l'ensemble des localités de la zone des hautes terres et l'ensemble des localités de la zone des hautes savanes guinéennes.

### 1) Pour les précipitations

Cette décade (du 1<sup>er</sup> au 10 août 2024) sera marquée par des quantités de précipitations légèrement supérieures à la moyenne enregistrée durant la décade du 21 au 30 juillet 2024 sur l'ensemble du territoire national.

**NB3 :** La période qui va du 1<sup>er</sup> au 10 août 2024 sera marquée par :

- Une légère augmentation des pluies dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, de l'Est et du Sud);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et Sud-ouest);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes terres (Régions de l'Ouest et du Nord-ouest);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua).
- une continuité de la saison de pluies dans l'ensemble de la zone soudano-sahélienne.

## II. Détails des prévisions climatiques pour la période allant du 1er au 10 août 2024

### 1) Pour les précipitations

#### a) Dans la zone Soudano-sahélienne:

Cette décade (du 1<sup>er</sup> au 10 août 2024) sera marquée par :

- des pluies comprises entre **30 et 120 mm** dans les localités de Garoua, Pitoa, Guider, Poli, Rey-Bouba, Touboro et Lagdo, dans la Région du Nord ;
- des précipitations comprises entre **30 et 117 mm** dans la Région de l'Extrême-Nord, notamment à Kousséri, Koza, Fotokol, Doukoula, Tokombéré, Mora, Kaélé, Bogo, Gamboura, Maroua, etc.

#### b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes

Cette décade (du 1<sup>er</sup> au 10 août 2024) sera marquée par des pluies comprises entre **30 et 100 mm** dans les localités de Ngaoundéré, Tignère, Banyo, Dota, Kongolo, Tibati et Meiganga, dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes (Région de l'Adamaoua).

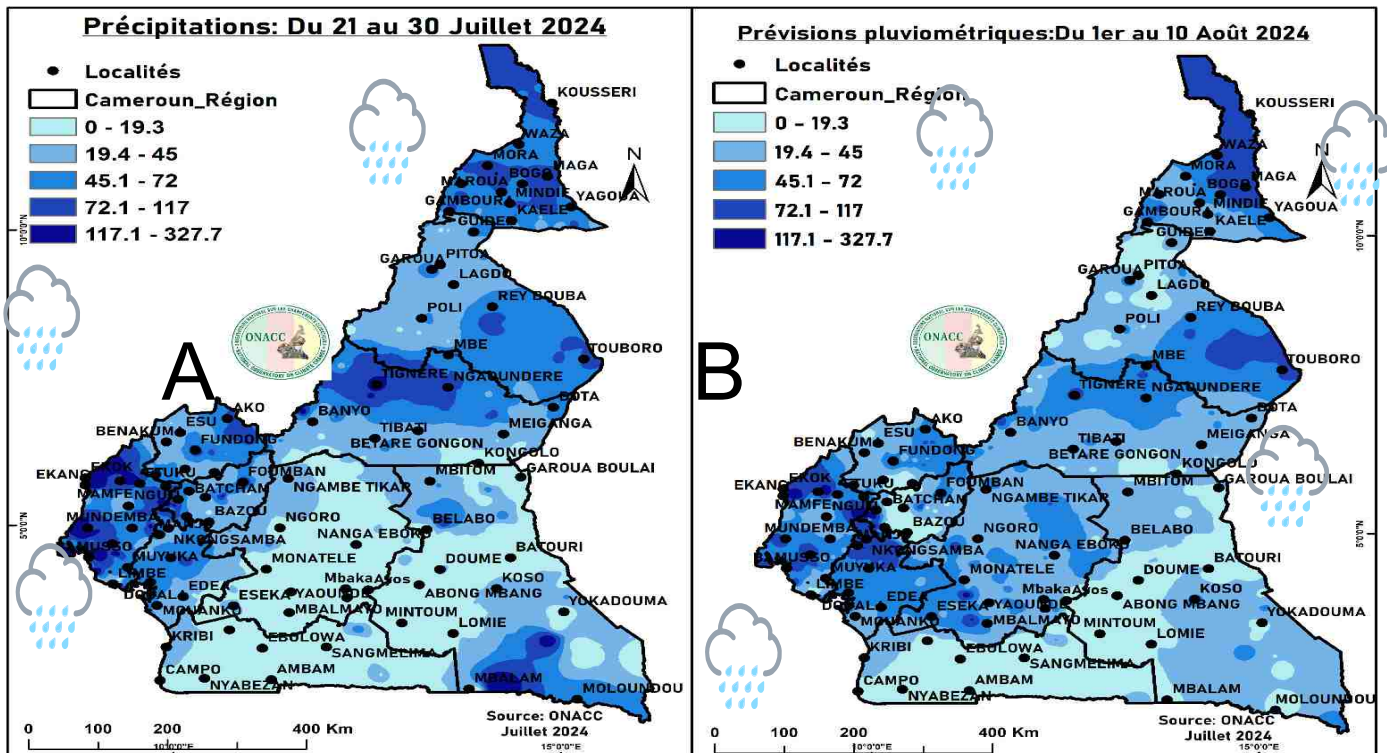


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 juillet 2024 (a).  
 Source : ONACC, août 2024

### c) Dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale

Il est attendu du **1<sup>er</sup> au 10 août** 2024 :

- des précipitations comprises entre **117 et 330 mm** à Voua III et Ngoumou ; entre **20 et 75 mm** dans les localités de Ngoro, Eséka, Obala, Ntui, Nanga-Eboko, Yaoundé, Ngambé Tikar, Bafia, Monatélé, Akonolinga, Mbalmayo, etc. dans la **Région du Centre**.
- des précipitations comprises entre **10 et 45 mm** dans les localités de Bertoua, Batouri, Dimako, Abong-Mbang, Bélabo, Mbalam, Mbitom, Moloundou, Bétaré Oya, Mambélé, Mbalam, Garoua-Boulai, Yokadouma, Doumé et Lomié, dans la **Région de l'Est**.
- Des précipitations comprises entre **10 et 45 mm**, Ambam, Djoum, Zoétéélé, Akom II, Ebolowa, Nyabizan, Campo, Kribi, Lolodorf, Sangmélima, etc., dans la **Région du Sud**.

### d) Dans la zone des Hautes terres

La décade du **1<sup>er</sup> au 10 août** 2024 sera marquée par :

- des précipitations comprises entre **30 et 300 mm** dans les localités de Foubot, Batcham, Batié, Bafoussam, Bazou, Bangangté, Mbouda, Fouban, etc. Les précipitations comprises entre 0 et 19,3 mm dans les localités de Batcham et Bazou, dans la **Région de l'Ouest** ;
- des précipitations comprises entre **30 et 100 mm** dans les localités de Fundong, Ndop, Esu, Benakuma, Ako, Bamenda, etc., dans la **Région du Nord-Ouest**.

### e) Dans la zone forestière à pluviométrie monomodale

La décade du **1<sup>er</sup> au 10 août** 2024 sera marquée par :

- des précipitations comprises entre **125 et 330 mm** à Fontem, Kumbe-Balue, Idenau, Eyang Ntui et Inokum ; entre **45 et 120 mm**, dans les localités de Mundemba, Mamfé, Limbé, Bamusso, Tiko, Kumba, Buea, etc., dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- des pluies comprises entre **125 et 330 mm** à Dika, Penk, Bareok, etc. ; entre **70 et 120 mm**, dans les localités de Mouanko, Penja, Mbanga, Loum, Yabassi, Dizanguè, Nkongsamba, Bapte, Douala, Edéa et Manjo dans la **Région du Littoral**.

**NB 4 : La période qui va du 1er au 10 août 2024 sera marquée par :**

- **Une légère augmentation des pluies dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, de l'Est et du Sud) ;**
- **dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, de l'Est et du Sud) ;**
- **une continuité de la saison de pluies dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et Sud-ouest) ;**
- **une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes terres (Régions de l'Ouest et du Nord-ouest) ;**
- **une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua).**
- **une continuité de la saison de pluies dans l'ensemble de la zone soudano-sahélienne.**



## 2) Pour les températures

### a) Températures Maximales

*En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2022, notamment 40,3°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 40,6°C dans la Région du Nord ; 34,1°C dans la Région de l'Adamaoua ; 34,7°C dans la Région du Centre ; 33,9°C dans la Région du Sud ; 34,8°C dans la Région de l'Est ; 33,5°C dans la Région de l'Ouest ; 32,9°C dans la Région du Nord-Ouest ; 32,8°C dans la Région du Sud-Ouest et 32,2°C, dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 1er au 10 août 2024, des températures maximales :*

- inférieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Waza, Maga, Bogo, Mindif, Kaélé, Maroua, Kousséri, Yagoua, Mokolo, Makary, Gamboura et Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Pitoa, Touboro, Tcholliré, Rey-Bouba, Lagdo, Poli et Garoua ; inférieures à la moyenne à Guider et Dembo, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Ngaou Mbol, Tibati, Banyo, Bétaré Gongo et Yimbéré ; autour de la moyenne à Mbe ; inférieures à la moyenne à Dota, Mbakaou, Ngaoundal, Nassarao, Meiganga, Kognoli, Tignère et Ngaoundéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Obala, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko, Ayos, Ngambé Tikar, Eséka et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Mbitom, Lomié, Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Moloundou, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Koso, Dimako, Bertoua et Mintoum ; autour de la moyenne à Mbalam, Mindourou, Bétaré-Oya, Mambélé et Kika ; inférieures à la moyenne à Kongolo et Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Sangmélima, Djoum, Minkoumou, Nyabizan, Ebolowa, Akom II et Ambam ; autour de la moyenne à Lolodorf ; inférieures à la moyenne à Kribi et Campo, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Nwa, Ako, Audu, Munkep et Furu-Awa ; autour de la moyenne à Fundong, Ndop, Bali, Kumbo, Fundong, Widikum, Santa, Nkambe, Bambalang, Benakuma, Esu, Bamenda et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Koutaba, Makam, Bafoussam, Bafou, Dschang, Batcham, Mbouda, Foumban et Foubot ; autour de la moyenne à Tonga, Bangangté, Fongo-Tongo, Bazou et Bafang, dans la **Région de l'Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Buea, Kumba, Idenau, Babong, Mamfe, Mundemba, Ekok ; autour de la moyenne historique à Kumbe Balue, Bamusso, Etuku, Dikome Bafaw, Muyuka, Eyumojock, Ekondo Titi, Tiko, Limbe, Bakogo, Dikome Balue, Fontem et Nguti, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Baptek, Nkondjock, Douala, Yakanda, Dizanguè et Edéa, dans la **Région du Littoral**.

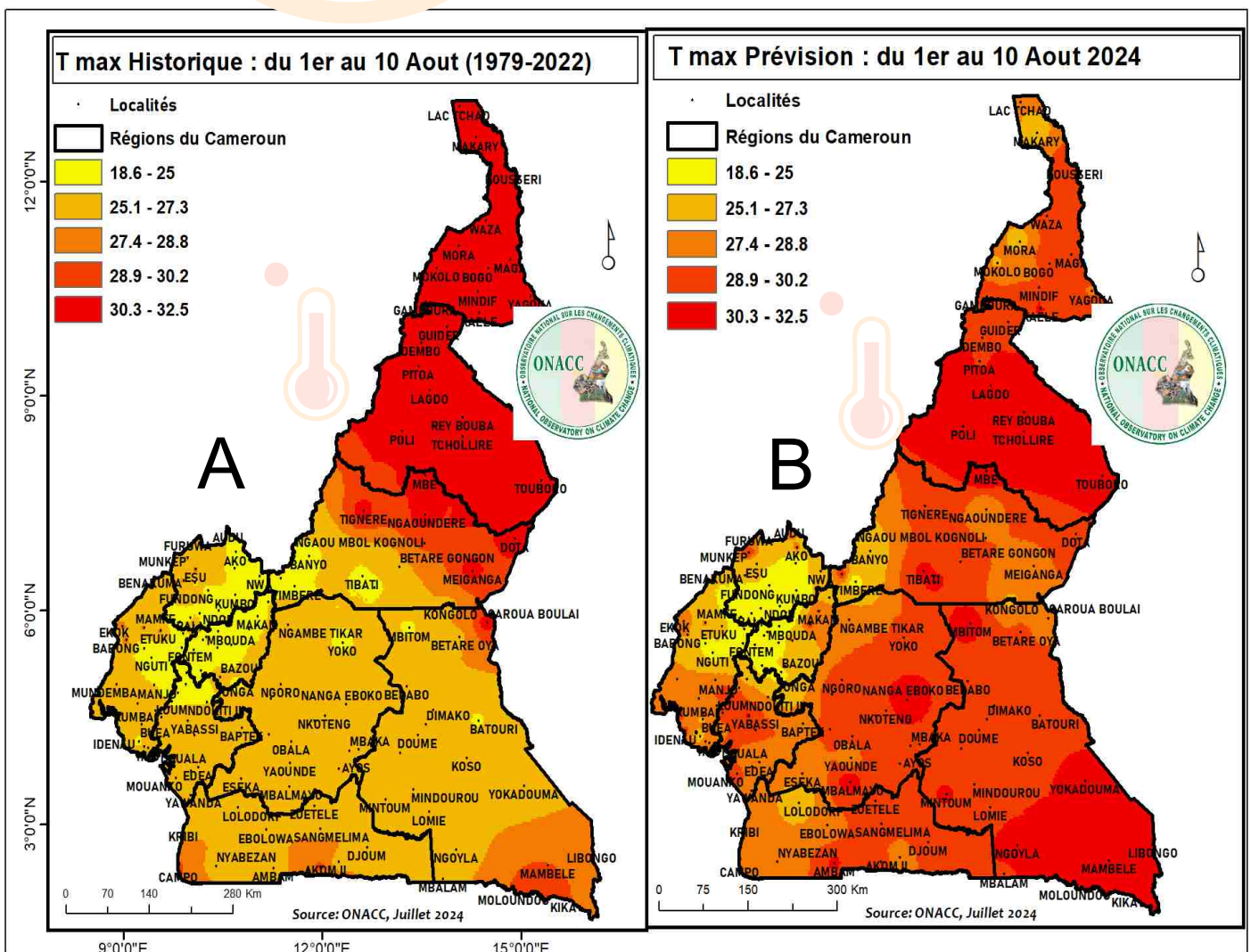


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2022 (a) Source : ONACC, août 2024



**En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 21 au 30 juillet 2024, il est attendu pour la décade du 1er au 10 août 2024, des températures maximales :**

- autour la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Yagoua, Kaélé, Gamboura, Maroua et Bogo ; inférieures à la moyenne à Mindif, Makary Kousséri, Waza, Maga, Mora et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Garoua, Lagdo, Rey-Bouba, Tcholliré, Dembo et Guider ; inférieures à la moyenne à Poli, Touboro et Pitoa, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Dota, Bétaré Gongo, Ngaoundéré, Tignère et Meiganga ; autour de la moyenne à Tibati, Mbe, Mbakaou, Nass Arao, Yimbéré, Ngaoundal, Ngaou Mbol, Kognoli, et Banyo, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Doumé, Batouri, Bertoua, Abong-Mbang, Ngoyla, Mintoum, Garoua-Boulai, Mbalam, Yokadouma, Lomié, Kongolo, Bétaré-Oya, Dimako, Mindourou, Libongo, Kika Moloundou et Mambélé ; autour de la moyenne à Mbitom, Koso et Bélabo, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Yoko, Obala et Mbalmayo ; autour de la moyenne à Ayos, Mbaka, Ngoro, Nanga-Eboko, Nkoteng, Ngambè Tikar, Eséka Monatélé, Ntui, Bafia, Akonolinga, Mbandjock et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Ambam, Sangmélima, Djoum et Zoétélé ; autour de la moyenne à Nyabizan, Minkoumou, Ebolowa, Kribi, Campo, Akom Il et Lolodorf, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Esu, Furu-Awa, Ndop, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang, Bamenda, Fundong, Bali, Benakuma, Audu, Munkep, Nwa, Ako Widikum et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Foumban, Foubot, Bangangté, Koutaba, Bafoussam, Dschang, Bafang, Tonga, Batcham, Bazou et Mbouda, dans la **Région de l'Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Kumba, Buea, Idenau, Mundemba, Babong, Kumbe Balue, Bamusso, Dikome Bafaw, Muyuka, Eyumojock, Ekondo Titi, Fontem, Tiko, Limbe, Bakogo, Nguti, Dikome Balue, Mamfe, Etuku, Mundemba et Ekok, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée du 21 au 30 juillet 2024 à Mouanko et Edéa ; autour de la moyenne à Douala, Ndokiti, Yabassi, Loum, Dibombari, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Ndokama, Dizanguè, Nkondjock, Mbanga et Bapteck, dans la **Région du Littoral**.

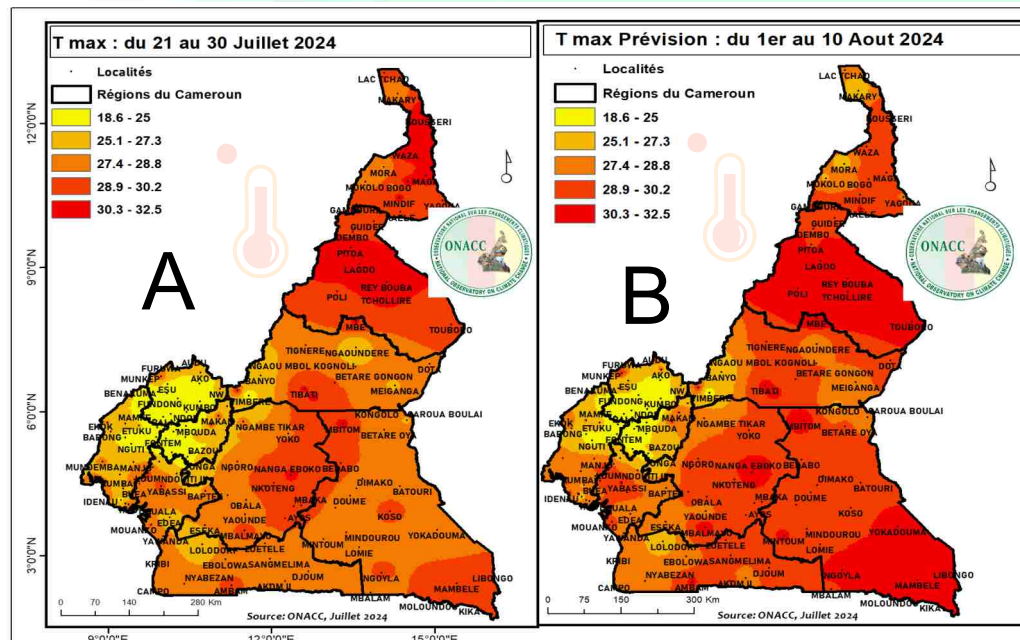


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 1er au 10 août 2024 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 juillet 2024 (a). Source : ONACC, août 2024



### Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade (du 1<sup>er</sup> au 10 août 2024), une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit notamment de :

- Ngaou Mbol, Tibati, Banyo, Bétaré Gongo et Yimbéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Obala, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko et Ayos, dans la **Région du Centre** ;
- Mbitom, Lomié, Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Moloundou, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Koso, Dimako, Bertoua et Mintoum, dans la **Région de l'Est** ;
- Zoétélé et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Fundong, Ndop, Bali, Kumbo, Widikum, Santa, Nkambe, Bambalang, Benakuma, Esu, Bamenda et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Koutaba, Makam, Foumban et Foubot, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Bapteck et Nkondjock, dans la **Région du Littoral**.

## b) températures Minimales

En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2022, notamment 19,1°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 19,5°C dans la Région du Nord ; 15,8°C dans la Région de l'Adamaoua ; 17,1°C dans la Région du Centre ; 17,5°C dans la Région du Sud ; 17,5°C dans la Région de l'Est ; 15°C dans la Région de l'Ouest ; 15°C dans la Région du Nord-Ouest ; 20,3°C dans la Région du Sud-Ouest et 21,3°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 1<sup>er</sup> au 10 août 2024, des températures minimales :

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Mora et Mokolo ; autour de la moyenne à Maroua, Bogo, Mindif, Gamboura, Maga, Yagoua, Waza et Kaélé ; supérieures à la moyenne à Kousséri et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Touboro ; autour de la moyenne à Dembo, Garoua, Rey-Bouba, Guider, Tcholliré, Pitoa et Poli ; supérieures à la moyenne à Lagdo, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2022 à Ngaoundéré, Meiganga, Dota, Tignère, Mbé, et Kognoli ; autour de la moyenne à Banyo, Ngaou Mbol, Ngaoundal, Nass Arao, Mbakaou, et Yimbéré ; supérieures à la moyenne à Tibati et Bétare Gongon, dans la **Région de l'Adamaoua**
- autour de la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2022 à Yaoundé ; supérieures à la moyenne à Monatélé, Ngoro, Mbalmayo, Yoko, Bafia, Mbandjock, Ngambè Tikar, Akonolinga, Obala, Nkoteng, Eséka et Nang a-Eboko, dans la **Région du Centre** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2022 à Garoua-Boulai ; supérieures à la moyenne à Bélabo, Dimako, Batouri, Lomié, Mbalam, Doumé, Koso, Kongolo, Bétaré-Oya, Mbitom, Yokadouma, Abong-Mbang, Mintoum, Libongo, Bertoua, Mambélé, Kika, Moloundou et Ngoyla, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Lolodorf, Sangmélina, Zoétélé, Minkoumou, Nyabizan, Ambam, Kribi, Campo, Akom II, Ebolowa et Djoum, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Batie, Bafang, Dschang et Bana ; supérieures à la moyenne à Bafou, Bandjoun, Magba, Bazou, Mbouda, Bagam, Batcham, Makam, Koutaba, Kékem, Bafoussam, Foumban, Bangoum, Bangangté, Foubot, Babadjou, Bamendjing et Tonga, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Esu, Bali, Kumbo, Ndop, Furu-Awa, Nkambe, Munkep, Wum, Bamenda, Benakuma, Santa, Bamessing et Fundong ; supérieures à la moyenne à Nwa, Audu et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Ekok, Babong, Mundemba, Kumba et Nguti ; supérieures à la moyenne à Eyumojock, Mamfe, Dikome Balue, Buea, Bakogo, Ekang, Bamusso, Etuku, Tiko, Dikome Bafaw, Fontem, Limbe et Idenau, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Ndokama, Yingui, Baptek Douala, Dizanguè, Edéa, Mouanko, Yabassi, Penja, Ndokiti, Nkondjo, Nkongsamba, Nyanon, Ngambé, Mbanga, Loum et Manjo, dans la **Région du Littoral**.

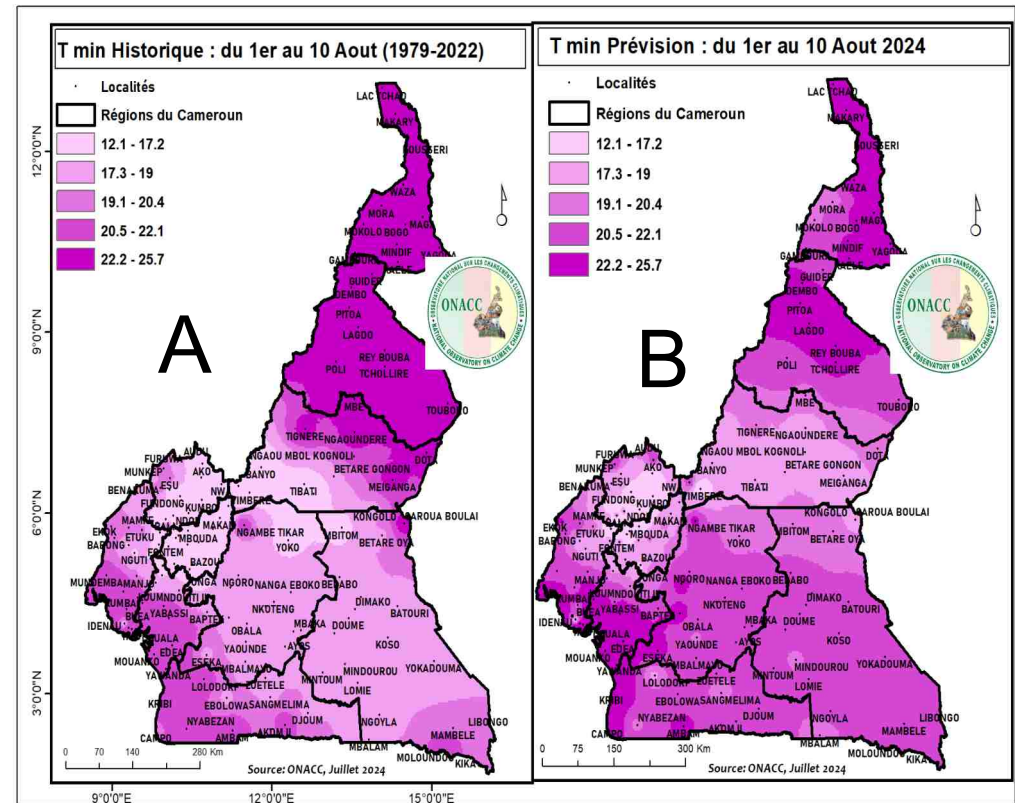


Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 1er au 10 août 2024 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022 (a). Source : ONACC, août 2024

**En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 21 au 30 juillet 2024, il est attendu pour la décade du 1er au 10 août 2024, des températures minimales :**

- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Mora, Mokolo, Maga, Bogo, Maroua, Waza, Yagoua, Makary, Mindif, Kousséri et Kaélé ; supérieures à la moyenne à Gamboura, dans la **Région de l'Extrême-Nord**;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Guider ; autour de la moyenne à Tcholliré, Dembo, Rey-Bouba, Garoua, Poli, Pitoa, Touboro et Lagdo, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée du 21 au 30 juillet 2024 à Betare Gongo et Tibati ; autour de la moyenne à Meiganga, Banyo, Nass Arao, Yimbéré, Mbé, Mbakaou, Dota, Kognoli, Ngaoundéré, Ngaou Mbol et Tignère, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Mbalmayo et Yaoundé ; autour de la moyenne à Ajos, Ngambè Tikar, Obala, Mbaka, Bafia, Ngoro, Monatélé, Mbandjock, Nkoteng, Nanga-Eboko, Akonolinga, Yoko et Eséka, dans la **Région du Centre** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 juillet 2024 à Ngoyla et Mindourou ; autour de la moyenne à Bétaré-Oya, Kongolo, Garoua-Boulai, Mbitom, Mintoum, Libongo, Kika, Mambélé, Doumé, Yokadouma, Abong-Mbang, Bertoua, Mbalam, Koso, Lomié, Batouri, Moloundou, Bélabo et Dimako, dans la **Région de l'Est** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la période du 21 au 30 juillet 2024 à Sangmélisma et Nyabizan ; autour de la moyenne à Ebolowa, Zoétélé, Lolodorf, Djoum, Campo, Kribi, Akom II, Minkoumou et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la même période du 21 au 30 juillet 2024 à Mbouda, Foubot, Babadjou, Bamendjing, Batie, Bazou, Batcham, Magba, Fongo-Tongo, Bafou, Bagam, Kekem Bafoussam, Bangangté, Fouban, Dschang, Bandjoun, Koutaba, Bafang et Makam ; supérieures à la moyenne à Tonga et Massangam, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 juillet 2024 à Ndop, Kumbo, Nwa, Bamenda, Nkum, Bamessing, Benakuma, Santa, Bali, Fundong, Ako, Esu, Munkep, Furu Awa, Wum et Audu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 juillet 2024 à Mamfe, Ekang, Tiko, Dikome Balue, Ekok, Mundemba, Limbe, Eyumojock, Idenau, Kumba, Buea, Dikome Bafaw, Fontem, Etuku, Bamusso, Bakogo et Nguti, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 juillet 2024 à Douala, Nyanon, Ngambè, Penja, Ndokama, Ndokiti, Yingui, Nkongsamba, Yabassi, Manjo, Edéa, Mouanko, Baptek, Dizanguè, Loum et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.

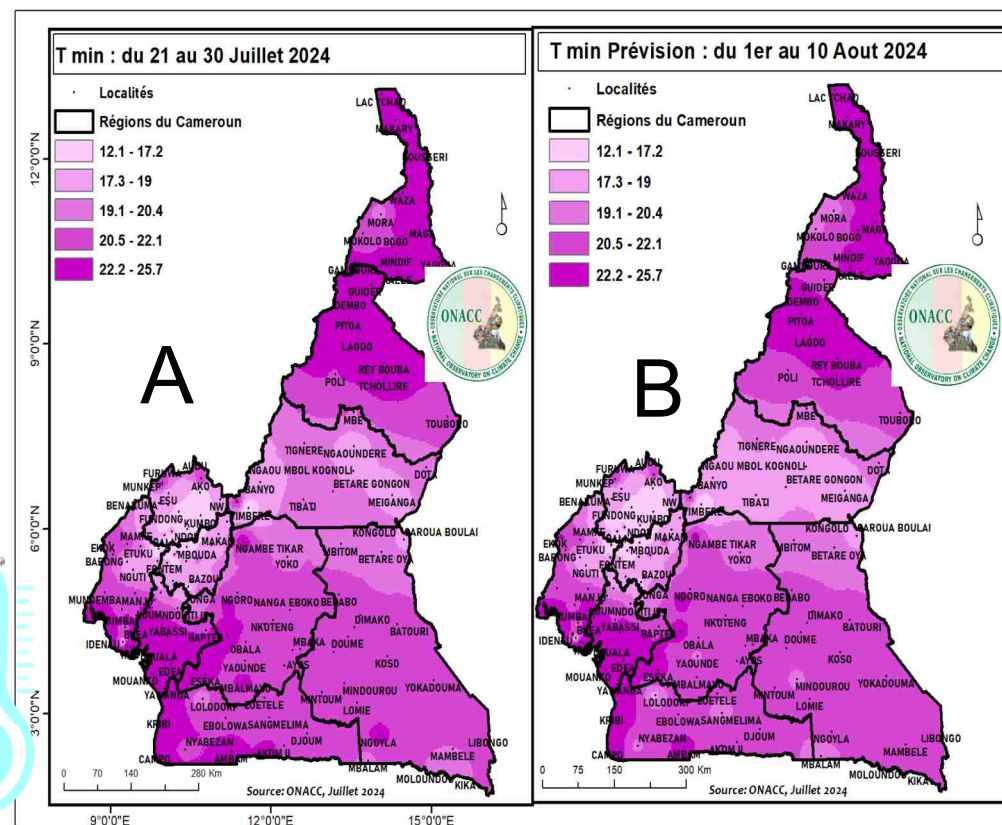


Figure 5 : Variation des températures minimales prévues pour la décade du 1er au 10 août 2024 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 juillet 2024 (a). Source : ONACC, août 2024





## Alertes pour les températures minimales

Durant cette décade (**1<sup>er</sup> au 10 aout 2024**), une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit notamment des localités de :

- Mora et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Touboro, dans la **Région du Nord** ;
- Ngaoundéré, Meiganga, Dota, Tignère, Mbé et Kognoli, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Yaoundé, Mbamayo, Eséka et Monatélé dans la Région du Centre ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- Batie, Bafang, Dschang et Bana, dans la **Région de l'Ouest**.



9

## IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques

### a) Dans le secteur de l'agriculture :

Un risque d'enregistrer :

une dégradation et une destruction des plantations (bananeraies, palmeraies, hévéa, etc.) et des arbres fruitiers par de fortes pluies, accompagnées de vents violents dans la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hautes terres et la zone forestière à pluviométrie monomodale ;

- Une augmentation de la pourriture brune des cabosses de cacaoyers et de graines de caféiers dans le grand sud du pays suite à l'humidité de plus en plus importante.

### b) Dans le secteur de la santé :

Un risque élevé d'enregistrer :

une prolifération des gîtes larvaires propices au développement des moustiques vecteurs du paludisme dans le grand sud du pays ;

des cas de malaises, suite à un inconfort thermique lié au froid dans la zone forestière à pluviométrie bimodale, surtout chez les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes souffrant de pathologies générales (diabète, hypertension, etc.) ;

Des cas d'accidents, notamment des noyades, suite aux inondations dans les zones à fort risque identifiées, surtout dans les grandes agglomérations ;

une augmentation des cas de maladies diarrhéiques d'origine hydrique et particulièrement le choléra, dans de nombreuses localités du grand sud du pays, surtout la bande côtière et les grandes agglomérations (Douala, Bakassi, Mouanko, etc.) ;

des cas de blessures et de traumatisme suite à la foudre, durant les épisodes pluvieux dans la zone soudano-sahélienne.

une multiplication des cas de maladies respiratoires suite à l'humidité dans le grand Sud du pays ;

## V. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



### **c) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :**

Un risque élevé d'enregistrer :

des cas d'inondations dans certaines localités des régions du Littoral (Douala, Edéa, Nkongsamba, etc.), du Nord-ouest (Ako, Nkornoni, Batibo, Numben, Widikum), du Sud-Ouest (Limbe, Tiko et Buea), du Nord (Rey Bouba, Tcholliré, Mbakama etc.), de l'Extrême-Nord (Mokolo, Koza, Mora, Mindif, Kousseri, Dargala, Maroua, Goulfey Gana, Kalfou, Koza, Mora, Moulvoudaye, Tokombere etc.), suite aux fortes et/ou abondantes pluies annoncées ;

des cas de glissements de terrains dans certaines localités des Départements de la Menoua et des Bamoutos (Région de l'Ouest), dans les Départements du Lebialem (Région du Sud-Ouest) et dans les localités de Menchum, Bui, Boyo, Momo, Région du Nord-Ouest.

des chutes d'arbres suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents, de foudre et de chutes de grêle dans les localités de la zone soudano-sahélienne, la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone des hautes terres, la zone forestière à pluviométrie monomodale et la zone des hautes savanes guinéennes ;



### **d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie :**

Un risque élevé d'enregistrer

une destruction des infrastructures de transport et de régulation de l'énergie électrique (poteaux, câbles, transformateurs, etc.) dans la zone des hautes savanes guinéennes, dans le grand sud du pays et dans la zone soudano-sahélienne, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents et de foudre et des chutes d'arbres ;

Une contamination des points de captage d'eau par les eaux de ruissellement souillées dans le grand sud du pays.



### **e) Dans le secteur de l'élevage :**

Un risque élevé d'enregistrer des cas de :

maladies respiratoires dans les cheptels de la zone soudano-sahélienne, notamment la pneumonie et la pleurésie, suite à l'humidité en cette saison des pluies une prolifération des cas de maladies gastro-intestinales chez les bovins de la zone soudano-sahélienne, suite à la pollution des points d'abreuvement par les eaux de ruissellement polluées ;

Des cas de pertes d'animaux suite à un inconfort thermique dans le grand sud, en raison des températures minimales très basses ;

Reduction des espaces de pâturages dans la zone soudano-sahélienne, suite aux inondations.



### **f) Dans le secteur des travaux publics :**

Un risque très élevé d'enregistrer :

une perturbation des travaux de construction des routes en chantier dans le grand sud du pays, suite aux pluies abondantes ;

une destruction des ouvrages de franchissement (ponts, buses) dans de nombreuses localités des Régions du Sud, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest, suite aux fortes pluies, concentrées en des espaces de temps très courts par rapport à la normale ;

une dégradation et une destruction des routes non bitumées dans des nombreuses localités du grand sud, suite à l'érosion durant les forts et intenses épisodes pluvieux annoncés ;






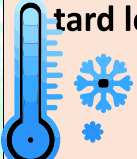


### **h) Dans le secteur urbain**

un risque d'enregistrer une dégradation/destruction des maisons d'habitation et des édifices publics dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes terres, la zone forestière à pluviométrie monomodale et de la zone des hautes savanes guinéennes, suite aux pluies abondantes.



# ALERTES !!!

Type de risque	Région	Localité susceptible d'être affectée	Période d'occurrence la plus probable	Situation de l'élément déterminant
 <b>Inondations</b> 	Littoral	Douala I, II, III, IV&V	01-06	Précipitations (30-330mm)
		Edéa/Nkongsamba	01-06	
	Nord-Ouest	Laa-Bum /Kumbo/Ako/Oku	01-03	Précipitations (30-200mm)
		Nkambé	01-03	
	Sud-Ouest	Limbé/Bamusso/Fontem	01-06	Précipitations (45-330mm)
	Adamaoua	Ngaoundéré	01-05	Précipitations (30-100mm)
	Ouest	Bafoussam	03-05	Précipitations (30-300mm)
	Extrême-Nord	Darak	06-10	Précipitations (30-330mm)
		Guirvidig/ Kai-Kai	01-04	
		Gobo/ Maroua	02-04	
Blangoua /Goulfey/ Logone Birni		08-10		
Maga / Makary/ Logone Gana/ Zina		01-05& 08-10		
Nord	Touboro/ Tcholliré	02-06	Précipitations (30-160mm)	
	Mbakana/Mandingring	01-05		
<b>Orages et Foudre</b>	Extrême-Nord & Nord	Dans l'ensemble de la région	01-10	Convections modérées
<b>Vents violent</b> 	Nord-Ouest & Sud-Ouest	Dans les deux régions	01-10	<b>Vitesse du vent</b>  Allant jusqu'à 12.8m/s
<b>Glissement de terrain/ Affaissement et effondrement des infrastructures</b> 	Nord-Ouest	Menchum/Bui/Boyo/Momo/ Mezam	01-10	Précipitations (30-200mm)
	Littoral	Logbesou/Manjo/Nkongsamba	01-10	Précipitations (30-330mm)
	Sud-Ouest	Lebialem/Limbé/Buea/Njungo	01-10	Précipitations (30-330mm)
<b>Froid intense tôt le matin et tard le soir</b> 	Adamaoua & Extrême-Nord	Dans les parties sud et centre de l'Adamaoua, et dans le Diamaré, le Mayo-sava & le Mayo-Tsanaga.	01-10	Précipitations (30-330mm)
	Ouest / Nord-Ouest	Dans l'ensemble de la région et plus sévère dans les zones montagneuses	01-10	Précipitations (30-330mm)
	Littoral/ Sud-Ouest	Dans l'ensemble de la région	01-10	Précipitations (30-330mm)
	Centre/ Sud /Est	Dans les trois régions	01-10	Précipitations (10-45mm)

## VII. MESSAGES CLES

**Message 1 :** Risque élevé d'enregistrer des fortes pluies dans la Région du Nord, la zone de hauts plateaux, de la zone soudano-sahélienne et de la zone des hautes savanes guinéennes ;

**Message 2 :** Risque d'enregistrer des cas d'inondations dans certaines localités du grand sud du pays, notamment les grandes agglomérations (Kumbo, Limbé, Buea, Douala, Bafoussam, etc.)

**Message 3 :** Risque d'enregistrer une dégradation et destruction des maisons d'habitation et des édifices publics dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne, suite aux pluies accompagnées de vents violents, de foudre et même de chutes de grêle ;

**Message 4 :** Risque de dégradation et destruction des infrastructures de transport et de régulation de l'énergie électrique (poteaux, câbles, transformateurs etc.) dans la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes et dans le grand sud du pays, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents et de foudre ainsi qu'aux chutes d'arbres ;

**Message 5 :** Risque d'enregistrer des cas d'inondations dans certaines localités des régions du Nord-ouest (Mbengwi, Batibo, Laa-Bum, Kumbo, etc.), du Sud-Ouest (Limbe, Buea, etc.), suite aux fortes et/ou abondantes pluies qui pourraient se concentrer sur des espaces de temps très courts par rapport à la normale.

## VIII. Quelques recommandations



### *Dans le secteur de l'agriculture :*

- Il est vivement recommandé aux populations
- Aux populations du grand sud du pays (**régions du Centre, du Sud, du Littoral, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, de l'Ouest et de l'Est**) de se conformer aux recommandations du **calendrier agricole** de l'**ONACC** pour l'exécution des **travaux champêtres** ;
- aux populations de la région de l'**Adamaoua** de se conformer aux recommandations du **calendrier agricole** de l'**ONACC** pour l'exécution des **semis** dans le cadre de la **campagne 2024**.



### *dans le secteur de la santé :* Il est fortement recommandé aux populations de :

- Eviter de s'exposer au courant d'air froid très tôt le matin et à des heures tardives dans la nuit ;
- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid nocturne dans la zone des hautes savanes guinéennes et la zone des hauts plateaux.



### *secteur de l'eau et de l'énergie :*

- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;
- Procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages (décantation, ébullition, filtrage, etc.).



### *Dans le secteur urbain :*

- Il est vivement recommandé aux populations des zones Forestière à Pluviométrie Monomodale, Bimodale et la zone des Hauts Plateaux :
- de réduire voire d'éviter les traversées des canalisations engorgées pendant les fortes pluies
  - d'éviter de s'abriter sous les arbres, de marcher près des câbles et les poteaux électriques pendant les orages au risque de se faire foudroyer .